

République Française

Département de la Seine-Maritime

## COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal  
du 08 avril 2024

Délibération N°21 du 08 avril 2024

Date de convocation      **Etaient présents : (16)**  
02.04.24

Maryline Fournier, Maire  
Michel Ménager, Christine Delcroix, Carole Dufils, Philippe Gautrot,  
Dominique Paul Adjoint,  
Pascal Ancelot, Olivier Artur, Emmanuelle Duplessis Yaha, Anne-Lise  
Grippon, Patrick Jouen, Julien Ménard, Céline Obin, Véronique Obin,  
Gérard Sadé, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :  
En exercice : 23  
Présents : 16  
Votants : 21

**Etaient Excusés : (7)**

Benoit Boudet ayant donné délégation à Maryline Fournier, Mickael  
Lefebvre, Isabelle Normand ayant donné délégation à Michel Ménager,  
Serge Planchon ayant donné délégation à Carole Dufils, Isabelle Poulain  
ayant donné délégation à Olivier Artur, Guy Sénécal ayant donné  
délégation à Philippe Gautrot, Rachida Slamani.

Secrétaire de séance : Céline Obin

### Jardins communaux Remboursement de la location de Monsieur Houlet

#### AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Michel Ménager, Adjoint au Maire

rappelle que le règlement d'occupation des jardins communaux prévoient que le montant annuel d'une location de parcelle soit versé en début d'année civile.

Monsieur Scotty Houlet, demeurant à Envermeu, informé de ces conditions à versé pour sa location de parcelle pour l'année 2024 la somme de 100 €.

Ayant décidé de ne plus s'occuper de son potager il a demandé à rendre sa parcelle.

La commission des jardins ayant réattribué cette parcelle le 24 février 2024 il est proposé de lui restituer, au prorata du temps d'occupation, la somme de 83,40 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que la commune rembourse cette somme de 83,40 euros à Monsieur Houlet.

Pour extrait conforme  
Maryline Fournier, Maire

Séance du 08 avril 2024

Signé par : MARYLINE FOURNIER  
Date : 09/04/2024  
Qualité : MAIRE

